



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

7 jours

Traiter la paie

à partir de 2940 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Procéder au traitement de la paie
- Etablir les cotisations sociales, traiter les déclarations sociales et fiscales
- Prendre en compte l'actualité de la paie et de la législation sociale
- Préparer et établir la paie

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail
Entreprise

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Réalisation d'une étude de cas
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation
Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis
Pour le passage de la certification, admission après réalisation d'un entretien

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande)

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 N° Vert 0 805 384 384



PROGRAMME DE LA FORMATION

Traiter des variables de paie et constitution du salaire brut

- Réglementation générale et comparatif légal / conventionnel
- Définition de la mensualisation
- Définition et calcul des éléments accessoires du brut : heures supplémentaires, heures complémentaires, avantages en nature, primes et indemnités soumises, absences (diverses, maladie, maternité, accident de travail)

Etablir des cotisations sociales

- Calcul du plafond de la sécurité sociale et des tranches de rémunérations : méthode de la régularisation progressive mensuelle
- Analyse des cotisations URSSAF : point de vigilance sur les lignes de cotisations dites « sensibles »
- Analyse des cotisations retraite complémentaire obligatoire et de retraite supplémentaire facultative
- Analyse des cotisations prévoyance complémentaire : prévoyance lourde, frais de santé...
- Calcul du net imposable

Traiter des éléments constitutif du salaire net

- Définition des frais professionnels et des titres-restaurants
- Calcul de la saisie sur salaire
- Définition des primes et indemnités non soumises
- Distinction acompte et avance
- Calcul du prélèvement à la source

Effectuer le contrôle du bulletin

- Réintégration des excédents fiscaux et sociaux
- Pointage des bases et taux

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Session 1 : 5, 12, 19, 20, 26 novembre, 3 et 4 décembre 2026

LENS

Session 1 : 8, 10, 15, 17, 22, 24 et 29 septembre 2026

